

- Nouvelle adhésion
 Changement d'adresse

Formulaire d'adhésion

Prévoir 4 à 5 semaines pour la réception de la carte.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
Ville :	<input type="text"/>		Code postal : <input type="text"/>
Tél. (rés.) :	<input type="text"/>		Tél. (trav.) : <input type="text"/>
Allergie(s)/maladie :	<input type="text"/>		
Courriel :	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/> Cochez si vous désirez recevoir vos reçus d'inscription par courrier électronique			

S'il s'agit d'un changement d'adresse, veuillez indiquer le numéro de la Carte Accès Terrebonne.

N°:

COORDONNÉES - CONJOINT(E) (DEMEURANT SOUS LE MÊME TOIT)

Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Tél. (rés.) :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
Tél. (trav.) :	<input type="text"/>		
Courriel :	<input type="text"/>		
Allergie(s)/maladie :	<input type="text"/>		

Nous aviser de tout changement postal ou électronique

N°:

COORDONNÉES - ENFANT (S) (DEMEURANT SOUS LE MÊME TOIT)

1 Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Allergie(s) / Maladie :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
2 Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Allergie(s) / Maladie :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
3 Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Allergie(s) / Maladie :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
4 Nom :	<input type="text"/>	Sexe	Date de naissance (Obligatoire)
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M	<input type="text"/>
Allergie(s) / Maladie :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F	année mois jour
<input type="checkbox"/> Cochez si l'état de santé nécessite une fiche d'intervention (voir p. 12 - ÉTAT DE SANTÉ)			

N°:

N°:

N°:

N°:

Assurez-vous de joindre, à la présente, toutes les preuves pour chaque personne. Pour connaître les preuves acceptées veuillez vous référer à la page suivante.

Je CERTIFIE que les renseignements fournis ci-dessus sont véridiques. Cette carte demeure la propriété de la Ville de Terrebonne qui peut l'annuler ou en reprendre possession en tout temps. J'autorise les représentants de la Ville à utiliser les renseignements contenus sur cette demande d'adhésion pour fin de gestion de la carte Accès Terrebonne. Cette carte vous servira de preuve de résidence pour l'accès aux activités de loisir et pour les bibliothèques. Les frais de remplacement pour une carte perdue seront de 3\$. Le titulaire s'engage à aviser la Ville de tout changement d'adresse ou autres.

Signature du demandeur

Date

**Le formulaire doit être acheminé par la poste ou déposé à la Direction du loisir et de la vie communautaire
au 940, montée Masson, bureau 102, Terrebonne (Québec) J6W 2C9.**

Comment se procurer

la Carte Accès Terrebonne



- ✓ La Carte Accès Terrebonne est **obligatoire et requise** pour vous inscrire aux activités offertes par la Direction du loisir et de la vie communautaire.
- ✓ Chaque membre d'une famille, parents et enfants, doit se procurer sa propre carte.
- ✓ La Carte Accès Terrebonne est gratuite.
- ✓ La Carte Accès Terrebonne est offerte à tous les résidents qui bénéficient d'une période d'inscription en priorité. Les **non-résidents** peuvent aussi se la procurer mais les coûts exigés pour nos différentes activités demeurent majorés selon la nature de celles-ci. Il n'est pas nécessaire pour un non-résident de fournir une preuve de résidence.
- ✓ Votre carte demeure valide pour une période de deux ans. Un avis de renouvellement vous sera acheminé à l'échéance. Aucune autre carte ne sera émise. En cas de perte, des frais de 3 \$ seront exigés pour son remplacement.
- ✓ La Carte Accès Terrebonne remplace l'actuelle carte d'abonnement des bibliothèques publiques de Terrebonne.

Preuves de résidence et d'âge acceptées

Il est très important de joindre le ou les documents requis pour chacune des personnes, d'une même famille.

Les photocopies de preuves suivantes sont acceptées :

Enfant (0 à 17 ans) - Preuve de résidence seulement

- Bulletin scolaire 2009 sur lequel apparaît clairement l'adresse de l'élève ou de son répondant;
- ou**
- Carte d'étudiant 2009-2010 sur laquelle apparaît clairement l'adresse de l'élève
- ou**
- Certificat de naissance qui permet de faire le lien de parenté avec la preuve de résidence du parent;
- et**
- preuve de résidence du parent (voir pièces acceptées dans le volet « adulte »);

Adulte (18 à 64 ans) - Preuve de résidence seulement

- Compte de taxes de l'année courante, sur lequel est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse; (Preuve de résidence pour le conjoint dont le nom ne figure pas sur le compte de taxes)
- ou**
- Facture d'électricité, d'un câblodistributeur, de téléphone, contrat d'assurances daté de l'année 2009, sur lequel apparaît l'adresse de la personne.

Adulte (65 ans et plus) - Preuve de résidence et d'âge requises

- Compte de taxes de l'année courante, sur lequel est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse; (Preuve de résidence pour le conjoint dont le nom ne figure pas sur le compte de taxes)
- ou**
- Facture d'électricité, d'un câblodistributeur, de téléphone, contrat d'assurances, daté de l'année 2009, sur lequel apparaît l'adresse de la personne.
- et**
- Document confirmant la date de naissance (permis de conduire, certificat de naissance, carte d'assurance maladie)

Adulte non-résident, payeur de taxes à la Ville de Terrebonne

- Compte de taxes de l'année courante, sur lequel il est clairement indiqué le nom de la personne et son adresse;
- et**
- Preuve de résidence des autres membres de la famille (voir pièces acceptées dans le volet «adulte» et «enfant») attestant que chaque membre de la famille habite à la même adresse que le payeur de taxes.

Vous avez des questions ?

Veillez communiquer avec la Direction du loisir et de la vie communautaire au **450 961-2001, poste 4000**